

Il faut passer au plus vite aux actes, avec des mesures immédiates

Jean-François Roubaud, *Les Echos.fr*, 14 avril 2014



Comment accueillez-vous le «pacte responsabilité» proposé par François Hollande ?

Cela marque une prise de conscience du poids du coût du travail sur la compétitivité de nos entreprises. On ne peut donc que s'en réjouir. Mais les paroles et les promesses ne suffisent pas. Il faut passer au plus vite aux actes, avec des mesures immédiates. Nous ne cessons de le répéter : il y a urgence et vous ne trouverez pas un chef d'entreprise qui a le sentiment que les choses se sont arrangées depuis deux ans, au contraire.

Quelles mesures immédiates demandez-vous ?

Il est indispensable de rassurer les chefs d'entreprise. La confiance est la clef pour relancer l'investissement et donc l'emploi. Commençons, sans attendre la prochaine Saint-Sylvestre, par leur garantir clairement que les charges et les impôts ont atteint leur plafond et que tout ce qui sera entrepris désormais ira dans le sens d'une baisse. Nos propositions sont connues, il n'est pas nécessaire d'attendre encore des mois. On nous promet d'alléger les contraintes ? Parfait, commençons par assouplir le passage du seuil de 50 salariés. Les obligations liées représentent un surcroît de charges sociales d'environ 4,5 points, voilà un vrai frein à l'emploi facile à lever rapidement. On pourrait imaginer que ces obligations ne s'imposent que deux ou trois ans après le passage du seuil. Il faut aussi un geste sur l'impôt sur les sociétés (IS). La CGPME en fait sa priorité.

L'emploi ne peut naître que de l'activité, mais, pour la relancer, il faut redonner de l'air aux entreprises. Leurs marges sont retombées à 27 %, un niveau très bas, à comparer aux 40 % atteints en Allemagne. Nous proposons donc que le taux d'IS soit réduit de moitié sur les bénéfices incorporés dans le capital des PME, ce qui aura aussi le mérite d'inciter à solidifier ses fonds propres. En ce qui concerne enfin les baisses de charges, la piste évoquée de longue date, faire basculer sur la solidarité nationale les cotisations familiales, est la bonne. On pourrait ainsi diminuer les charges de 30 milliards d'euros, à compenser par une baisse des dépenses publiques. Là aussi, il est temps de passer aux actes.

Mais les entreprises sont-elles prêtes à embaucher en échange ? En la matière, l'impact du crédit d'impôt compétitivité emploi se fait attendre...

Bien sûr, mais encore faut-il que les carnets de commandes se remplissent et que les marges se reconstituent ! Le crédit d'impôt a constitué un bon premier pas, mais insuffisant à lui seul pour relancer l'activité. Ce qui est sûr, c'est que plus on attend pour redonner de l'air aux entreprises, plus les résultats sur l'emploi tarderont.